

## Article 31 du Règlement

[Traduction]

## LE PROJET DE LOI C-41

**Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.):** Monsieur le Président, aujourd'hui, avec arrogance, le gouvernement a invoqué la clôture à propos du projet de loi C-41, jouant ainsi avec les désirs de milliers et de milliers de Canadiens.

Hier, certains de mes collègues et moi-même avons essayé en vain de présenter au ministre de la Justice plus de 10 000 lettres d'opposition au projet de loi sur la détermination des peines, accumulées au cours des dernières semaines. Ces lettres viennent de Canadiens moyens de toutes les petites villes du pays. Leur inquiétude est centrée sur le contenu de l'article 718.2. Plus de 600 pétitions ont été déposées à la Chambre, totalisant plus de 70 000 signatures. De plus, des informations venant du ministère de la Justice indiquent que le ministre lui-même a reçu plus de 70 000 lettres d'opposition au projet de loi.

Le ministre se plaît à citer des sondages et des statistiques, mais dans le cas du projet de loi C-41, il néglige tout simplement de parler de la volonté clairement exprimée des Canadiens. L'arrogance du gouvernement pourrait se révéler fatale. Même s'il est bien tard, je demande au ministre de la Justice de répondre positivement à l'expression clairement exprimée des Canadiens.

\* \* \*

## LE CENTRE DE LA FAUNE DU MARAIS WYE

**M. Paul De Villers (Simcoe—Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le 5 juin, c'était le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Centre de la faune du marais Wye, situé à Midland, en Ontario, plus précisément dans la circonscription de Simcoe—Nord que je représente. Le centre a été inauguré par le très honorable Jean Chrétien, qui était alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

[Français]

Au cours de ses 25 ans d'histoire, le Wye Marsh a surmonté de nombreux obstacles et est aujourd'hui un chef de file en matière de sensibilisation à l'importance de l'écologie, des terres humides et de la faune dans le monde.

En 1984, les Amis du Wye Marsh ont pris en main l'opération du centre lorsque le gouvernement du jour a coupé son financement. Cet organisme a su rallier une communauté entière et l'encourager à sacrifier du temps et de l'argent dans le but de préserver ce trésor national.

[Traduction]

Ces dernières années, le Centre de la faune du marais Wye a participé à la campagne en faveur de l'interdiction des chevrotines et des plombs et il s'est consacré surtout à la protection du cygne trompette.

Amis du marais Wye, félicitations d'avoir su maintenir ces importants programmes environnementaux. Les Canadiens des quatre coins du pays profitent de votre travail de conservation et d'éducation. Nous vous souhaitons bien du succès dans vos entreprises!

\* \* \*

## LE BASKET-BALL PARLEMENTAIRE

**M. Harbance Singh Dhaliwal (Vancouver—Sud, Lib.):** Monsieur le Président, même si certains de mes collègues souhaitent taire la chose, je suis dans l'obligation de signaler que, mardi soir, au Club de garçons et filles d'Ottawa, les députés et les pages ont disputé leur match de basket-ball annuel.

Pour les Dhaliwal Dunkers, une équipe multipartite, il s'agissait de prolonger leur série de victoires contre les modestes pages. Or, les pages se sont battus, tels les guerriers-poètes d'antan, et ont mené du début à la fin. Malgré un beau retour dirigé par le député de Souris—Moose Mountain, auteur de sept points, les pages l'ont emporté par la marque de 40 à 35.

Félicitations aux pages qui, non seulement ont fait montre de leurs qualités supérieures et de leur parfaite maîtrise du jeu, mais ont également respecté le principe de l'égalité des sexes puisque la moitié de l'équipe était des pages de sexe féminin.

● (1410)

Une fois de plus, les pages ont fait la preuve que l'âge et l'expérience ne valent pas la jeunesse et une santé robuste.

\* \* \*

[Français]

## LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.):** Monsieur le Président, depuis que le Bloc québécois a annoncé son plus récent virage sur le dossier du contrôle des armes à feu, les dénonciations et les critiques n'ont pas cessé au Québec. Parmi les plus récentes dénonciations, notons celles de la Centrale de l'enseignement du Québec, qui déclare, et je cite: «Nous vous exprimons notre profond désaccord avec la position du Bloc sur la décriminalisation. Nous souhaitons que les positions du Bloc s'ajustent de façon à prendre sérieusement en considération le point de vue des chefs de police, des policiers, du Barreau du Canada et du Québec, des experts en santé publique, des municipalités, de la CEQ et de la FCE.»

Le Bloc québécois, qui n'en est pas à sa première volte-face, doit appuyer sans réserve l'adoption du projet de loi C-68, comme le demande la CEQ et les autres organismes du Québec.

\* \* \*

## LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**M. Jean-Paul Marchand (Québec—Est, BQ):** Monsieur le Président, alors que le ministre du Patrimoine continue d'accumuler des gaffes et des gestes contraires à l'éthique sur une haute échelle, un autre ministre du gouvernement se livre à de petites manoeuvres politiques à même les fonds des contribuables. Le